



Société Henninger

S.A.S. au capital de 144 000 €uros

Entreprise Générale de Construction et Matériaux

68250 ROUFFACH

8 rue Ris

téléphone 03 89 49 61 57

télécopie 03 89 49 77 04

henninger@wanadoo.fr

SIRET : 917 020 869 000 17

APE : 4120 b

C.C.P. Strasbourg 378-34 J

C.C.M. Rouffach 10330945

N° Ident. TVA : FR29917020869

DREAL Grand Est

Mme Charline BOISSARD

Pôle des espèces protégées et expertise
naturaliste

4 Rue du Bataillon de Marche N°24

BP 10001

67050 STRASBOURG Cedex

Objet : Dépose de 2 nids de Cigogne

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons vous apporter quelques précisions concernant les travaux que nous allons effectuer sur le bâtiment ancien en question.

Dans un premier temps nous allons déposer l'ensemble de la couverture ainsi que la totalité de la charpente. Ces deux nids devront de toute façon être déposés afin de pouvoir effectuer les travaux en toute sécurité.

Dans le futur bâtiment, des terrasses extérieures seront juste à l'aplomb des nids, donc impossibilité de les remettre pour des raisons d'hygiène et de sécurité pour les personnes.

Il est très important que votre accord, pour la dépose et évacuation de ces deux nids, soit décidé avant que les nidifications se fassent.

Nous sommes dans l'obligation d'intervenir donc au plus vite car pour nous il est impossible de décaler les travaux qui ont déjà commencés.

Nous vous remercions de bien vouloir nous répondre au plus vite afin de ne pas engendrer des risques liés à la couvaison qui surviendrait d'après nos renseignements, début mars.

Nous restons à votre entière disposition pour mettre en œuvre l'ensemble de nos moyens afin d'éviter une situation qui mettrait en péril la reproduction de cette espèce.

Nous comptons sur votre compréhension et attendons avec impatience votre décision.

Cordialement

Mr HENNINGER Christophe

HENNINGER SAS
Entreprise Générale de Construction
8, Rue Ris 68250 ROUFFACH
Tél. 03 89 49 61 57
contact@henningerconstruction.fr
Siret 917 020 869 000 17

DEMANDE DE DÉROGATION POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITE

Nom et Prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) : HEWNINGER SAS

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :

Adresse : N° 8 Rue R15

Commune ROUFFACH

Code postal 68250

Nature des activités : Entreprise Générale de Construction
(Charpente, couverture, béton armé, maçonnerie, esdruit aménagement)

Qualification : Qualibat, RGE

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1 <u>CIGONIA</u>	<u>2 Nids sur la toiture</u>
<u>Cigogne</u>	
B2	
B3	
B4	
B5	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input checked="" type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input checked="" type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Travaux de charpente et couverture

Dépose complète de la charpente et couverture sur bâtiment ancien

Rénovation de l'ensemble de la couverture

.....

.....

.....

Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITES DE DESTRUCTION, D'ALTERATION OU DE DEGRADATION *

Destruction Préciser : Impossible de laisser en place les 2 nids car la totalité de la charpente et couverture doit être déposée. Les nids vont être déposés par grue ou nacelle et transportés dans un centre de traitement des déchets vert.

Altération Préciser :

Dégradation Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPERATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser :

Formation continue en biologie animale Préciser :

Autre formation Préciser : Expérimentation en gros œuvre et manutention d'engins.

F. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTERATION OU DE DEGRADATION

Préciser la période : Semaine 6 et 7 au même plus tôt. (Urgent car déposer couverture en color.)
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTERATION OU DE DEGRADATION

Régions administratives : ALSACE (GRAND EST.)

Départements : HAUT RHIN

Cantons : ROUFFACH

Communes : ROUFFACH

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTERATION OU DE LA DEGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

- Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos
- Mesures de protection réglementaires
- Mesures contractuelles de gestion de l'espace
- Renforcement des populations de l'espèce
- Autres mesures Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Nous nous sommes renseignés auprès de la Mairie de Rouffach et auprès des responsables du parc à l'écart de Rouffach, ils nous ont informé qu'il y a une grande quantité de nids dans tout Rouffach.

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPERATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Non

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Nous ferons un rapport de la SAS dont la dépose a été réalisée.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Rouffach
 le 31.11.2020
 Votre signature HENNINGER SAS
 Entreprise Générale de Construction
 8, Rue Rio 68250 ROUFFACH
 Tél. 03.89.49.61.57
 contact@henningerconstruction.fr
 Siret 917 020 869 000 17



DREAL Grand Est
Pôle des espèces protégées et expertise
naturaliste
4 rue du Bataillon de Marche N°24
BP 10001
67050 STRASBOURG Cedex

A l'attention de Mme Charline BOISSARD

Affaire suivie par : Patricia PARIS
N/Réf. : J-PT / PP
Objet : Destruction de deux nids de cigogne

Madame,

En complément du dossier transmis par l'entreprise Henninger pour la destruction de deux nids de cigognes dans le cadre de la rénovation complète d'un bâtiment ancien, je vous informe que la Ville de Rouffach accueille une importante population nicheuse de Cigogne blanche. En 2019, 32 nids ont été dénombrés sur la commune. Le parc du lycée, situé à proximité immédiate du bâtiment à rénover, accueille 11 nids.

Nous proposons, en mesure compensatoire et en partenariat avec l'entreprise Henninger, de favoriser la nidification (remise en branchages,...) de deux nids, à proximité de la maison à réhabiliter, qui étaient vacants en 2019 : un nid sur un poteau du parc à cigognes et un autre sur un poteau situé dans le parc du lycée.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Rouffach, le 4 février 2020

M. Jean-Pierre TOUCAS
Maire de la Ville de Rouffach

Pièces jointes : 2 photos + plan de situation

Bâtiment ancien
à rénover : 2
nids de
cigognes



Parc à cigognes

Mesures
compensatoires



Lycée agricole



Parc à cigognes



Lycee agricole

